



MOUVEMENT DE GREVE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE POUVANT PERTURBER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES

JEUDI 05 JUIN 2025

POUR LE TEMPS SCOLAIRE MERCI DE BIEN VOULOIR VOUS RAPPROCHER DE VOTRE ECOLE

Nous comprenons qu'il sera difficile pour certaines familles de s'organiser, nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés. *Information mise à jour le 03/06/2025*

ECOLES	Accueil périscolaire du matin	Pause méridienne	Accueil périscolaire du soir	Etude	Ateliers Eveil et Découverte	Service Minimum d'Accueil *
PABLO PICASSO Maternelle	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	-	-	
PABLO PICASSO Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	OUI	-	
BLAISE PASCAL Maternelle	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	-	-	
BLAISE PASCAL Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	OUI	-	
LAMARTINE Maternelle	OUI	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	-	-	
LAMARTINE Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	OUI		
JULES VERNE Maternelle	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	-	-	
JULES VERNE Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	NON	-	
RENE DESCARTES Maternelle	OUI	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	-	-	
RENE DESCARTES Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	NON	-	
PARC DE LORMOY Maternelle	OUI	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	-	-	
PARC DE LORMOY Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	OUI		
JULES FERRY Maternelle	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	-	-	
JULES FERRY Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	OUI	-	

Attention : les personnels municipaux n'ayant pas d'obligation de se déclarer grévistes en amont du jour de grève (sous réserve d'un préavis déposé par les organisations syndicales), ces informations sont susceptibles de modifications.

Pour les écoles concernées, le temps de la pause méridienne, qui est assuré avec un repas froid fourni par les familles sera facturé demi-tarif, correspondant au temps d'encadrement.

*** Lorsqu'un Service Minimum d'Accueil est mis en place, seuls les enfants dont les parents travaillent et qui n'ont pas d'autre solution de garde seront acceptés. Un courriel d'inscription sera adressé aux familles concernées.**